



PER SACHE

Éditorial

L'arrivée précoce du froid a marqué les derniers jours de l'année 2005. Cet épisode glacial, avec son lot de victimes au niveau national, aura été révélateur des manques et carences de notre société.

Les Centres Communaux des Affaires Sociales (CCAS) de chaque commune sont à même de mesurer au plus près, la détresse de certains et d'aider ponctuellement les plus démunis.

Comparés à d'autres communes, nous sommes à Rougiers quelque peu épargnés et c'est tant mieux.

L'année 2006 qui débute va être riche en travaux. Un article y est consacré en page intérieure. Ils répondent pour la plupart aux besoins de tous les administrés.

Depuis le 1er janvier, la Communauté de Communes Ste Baume-Mont Aurélien assure pleinement la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères » sans l'aide du Syndicat Intercommunal de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIVED). Dès cette année, la Communauté va réaliser un centre de transfert et une déchetterie principale à St Maximin. Ces équipements sont absolument nécessaires pour progresser dans ce domaine sensible mais aussi pour en réduire les coûts. Par ailleurs, la fiscalité additionnelle intercommunale de la communauté de communes va

remplacer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que l'on retrouve sur la feuille d'impôts du foncier bâti. Cette nouvelle fiscalité avec une recette sensiblement équivalente à la précédente représentera une partie seulement du coût du service.

2006 est aussi l'année du recensement de la population. Compte tenu du nombre croissant des nouvelles constructions en cours, nous ne connaissons que ponctuellement le nombre d'habitants exact de notre commune.

Tous mes meilleurs vœux pour cette année 2006. Souhaitons un recul de la précarité et de l'exclusion. Souhaitons également des logements sociaux notamment pour les actifs et plus de sécurité concernant l'avenir de nos enfants et petits enfants.

Gérard BLEINC

TOUS LES ROUGIÉROIS ET ROUGIÉROISES SONT CONVIES A PARTICIPER A
LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE
LE VENDREDI 13 JANVIER 2006 A 18H A LA SALLE DES FÊTES

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 24 octobre 2005

Présents : G. BLEINC ; P. GUIGONNET ; L. CHAMOIN ; P. AUGUSTIN ; M. HENRY ; S. EHMANN ; P. CODOL ; M. MUSCARNERA ; J. RULFI ; M. MINGAUD ; S. MISTRE ; C. REVEST ; L. ANGELIN.

Excusés : Y. CHIAVASSA pouvoir à M. HENRY ; G. CARCELLER pouvoir à G. BLEINC

1 Demande de subvention pour le Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable

Il convient de réaliser le diagnostic de notre alimentation en eau potable afin de prévoir les travaux prioritaires dans les prochaines années. Il est donc demandé une aide auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau.

Voté à l'unanimité

2 Demande de subvention au Conseil Régional pour l'Acquisition du Fonds de Médiathèque

Voté à l'unanimité

3 Ventes de deux parties de la parcelle C568

- Pour la partie de 12 m² (derrière le monument aux morts), le Conseil Municipal arrête le prix de 30 €/m². La réfection du mur est à la charge de l'acquéreur.
- Pour la partie située avenue de Marseille, le Conseil Municipal

propose de contracter un bail de location avec la personne intéressée. L'accord des personnes concernées est en attente.

Voté à l'unanimité

4 Décision modificative n°1 budget de l'eau

Voté à l'unanimité

5 Exonération du foncier non bâti des terrains plantés en Oliviers

Voté à l'unanimité

Séance du 14 novembre 2005

Tous présents sauf : C. REVEST ; L. ANGELIN.

1 Décision modificative n°2 budget de l'eau

Voté à l'unanimité

2 Créances irrécouvrables du budget de l'eau

Il s'agit de régulariser des créances irrécouvrables du budget de l'eau pour la période allant de 1990 à 2002 pour une valeur de 1798,95 €.

Voté à l'unanimité

3 Fixation des tarifs des caveaux suite aux reprises de tombes

Les tarifs ont été arrêtés comme suit :

2 caveaux à 6000 €

7 caveaux à 5000 €

1 caveau à 4000 €

1 caveau à 3000 €

Il convient de signaler que les monuments ornant ces caveaux sont pour la plupart d'une très grande qualité.

Voté à l'unanimité

4 Fixation du loyer de la partie de la parcelle C568

Un loyer de 150 € par an a été arrêté pour la partie de la parcelle C568 (70 m²)

Voté à l'unanimité

5 Études surveillées

Le principe est reconduit jusqu'à la fin de l'année scolaire au tarif de :

- 50 € par bimestre pour 3 à 4 séances par semaine
- 25 € par bimestre pour 1 à 2 séances par semaine

Voté à l'unanimité

Séance du 14 décembre 2005

Tous Présents sauf : L. ANGELIN, M. MUSCARNERA, C. REVEST, P. CODOL, M. HENRY (pouvoir à G. BLEINC).

1 Transfert de la zone de la Laouve à la Communauté de communes

Une nouvelle délibération doit être prise par tous les villages de la communauté de communes concernant cette zone appartenant primitivement à St-Maximin.

Voté à l'unanimité

2 Vente d'une parcelle de 145 m²
Quartier Chaudevin

Le Conseil Municipal autorise la vente (à un riverain) de cette parcelle de 145 m² jouxtant la lagune.

1 Abstention : P. AUGUSTIN

3 Indemnités payées aux agents
recenseurs

Entre le 19/01 et le 18/02 deux personnes recenseront les habitants de Rougiers.

Leurs indemnités sont fixées à 1 € 66 par habitant et 1 € par logement conformément aux directives de l'INSEE.

Voté à l'unanimité

INFORMATIONS MUNICIPALES

Recensement

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Enquêtes Economiques) organise le recensement à Rougiers du 19 janvier au 18 février 2006.

La coordonnatrice Aurélie FERNANDEZ et les deux agents recenseurs : Viviane GRELLI et Brigitte MONTET ont la charge de contacter tous les habitants de la commune. Réservez leur le meilleur accueil.

Distribution du Per Saché

Ce numéro vous a été remis par les services de la Poste.

Si vous constatez du retard dans la distribution ou si vous avez connaissance de voisins ou d'amis qui ne l'ont pas reçu nous vous remercions de le signaler en Mairie.

Du nouveau à la décharge

Notre décharge a définitivement fermé ses portes le 1er janvier 2006. Elle n'était plus aux normes imposées actuellement.

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée par cette décision. Aussi, nous essayons tous ensemble de nous accommoder de cette situation en attendant l'ouverture début 2007 d'une déchetterie en bonne et due forme :

- pour les décombres, gravats et déchets verts, nous les recevons toujours à la décharge du haut, aux mêmes jours et heures que précédemment (le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h). Tous les autres déchets seront reçus au centre de transfert de St Maximin (Route de Bras)
- pour les encombrants lourds et volumineux, le ramassage se fera 2 fois par mois (inscription en Mairie).

Par ailleurs, la distribution des sacs d'ordures ménagères et des sacs jaunes se fera le mercredi matin au garage de la Mairie à la Zone artisanale.

Nous subissons les inconvénients de cette fermeture durant quelques mois mais nous aurons prochainement un

outil adapté à nos besoins dans le respect de l'environnement et du recyclage sélectif. Tout le monde y gagnera et nos enfants nous diront merci un jour.

P. AUGUSTIN

Téléthon

Le téléthon 2005, malgré la bonne volonté des participants n'a engrangé que la somme de 1488 € (1773 € en 2004).

Nous remercions les associations qui se sont dévouées en organisant des manifestations variées mais qui pour certaines n'ont pas recueilli le résultat escompté.

Merci à tous les participants et donateurs.

G. CARCELLER

CCAS

Le 27 novembre, le CCAS a organisé un thé dansant animé par l'accordéoniste Andreï. L'assistance peu nombreuse a pu apprécier le talent de l'artiste.

Nous espérons recevoir davantage de Rougiérois et Rougiéroises au prochain thé dansant qui sera organisé avant la fin du 1^{er} trimestre 2006. L'entrée sera gratuite et un goûter sera offert par le CCAS.

Les membres du CCAS ont décidé, à partir de cette année, d'offrir le colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus (auparavant l'âge requis était 75 ans). Ainsi, 157 seniors de Rougiers ont reçu un colis offert par la Municipalité, ce qui leur a permis de déguster les meilleurs produits de nos régions.

Le CCAS présente à toute la population ses meilleurs vœux pour 2006.

L'opération archéologique du clos Ste-Anne

Cette intervention confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques préventives, sous la direction scientifique et technique de Monsieur Ph. CHAPON, assistant d'études R.O., s'est déroulée au printemps dernier (Nous avons obtenu le rapport récemment).

C'est H. DONZEL qui avait mis en évidence ce site antique lors de prospections entre 1974 et 1976 ; il est d'ailleurs vraisemblable d'après ces mêmes études que la présence de vestiges se retrouve dans les parcelles voisines. On peut noter en effet, à une centaine de mètres, la présence d'un four de tuiliers, ce qui semble attester de l'importance de cet ensemble.

La fouille concernait une surface d'environ 2000 m² à 0,60 cm de profondeur sous des éléments de toiture effondrés sur place.

La construction la plus significative semble être un chai : une double rangée de « dolia » a été identifiée, leur contenance peut être comprise entre 500 et 1000 litres ; mais également un pressoir et des cuves de décantation et dans une cour, un bassin de 18 mètres de long qui aurait été un réservoir.

Tout le matériel recensé situe la période d'occupation entre la seconde moitié du I^o et le début du II^o siècle de notre ère. L'évaluation archéologique au Clos Sainte Anne a permis de mettre en évidence un établissement rural gallo-romain tels ceux que l'on a découvert dans le Languedoc mais exceptionnel pour notre région.

Le site a ensuite été recouvert et c'est à présent grâce au rapport d'étude et aux photos prises durant les travaux que nous conserverons la mémoire de ces vestiges.

P.GUIGONNET

Départ en retraite d'Arlette Derossi

Eh bien oui : tout arrive ! Même le départ à la retraite d'Arlette. Compte tenu de la personnalité de Mme Derossi, cette cessation de fonction est un événement local important pour tous ceux, et ils sont nombreux, qui l'ont côtoyée et appréciée.

La carrière d'Arlette est synonyme de compétence, de cordialité, de dévouement, de gentillesse....

Toujours disponible pour les administrés, elle a su donner l'aide, l'information, le conseil qui rassure et conforte.

Son attachement à Rougiers est profond. Elle est née dans cette mairie, bâtiment qui abritait auparavant l'école communale au rez-de-chaussée. Son « périple » ensuite s'est limité au quartier de la Riperte puis à l'Avenue de Brignoles face à son lieu de travail.

De sa personnalité attachante ressort une grande sensibilité, toujours proche des gens. Il lui arrivait d'aider personnellement des personnes en difficulté qui se présentaient en Mairie.

C'est une page qui se tourne. Elle aura connu professionnellement deux époques : celle d'un milieu rural avec une faible population et peu de besoins et celle d'aujourd'hui avec plus d'habitants, plus de besoins et une complexité administrative pesante.

Elle a été également une collaboratrice de qualité. Ses conseils et avis m'ont souvent été précieux.

Je la remercie pour toutes ces années passées au service de Rougiers. Sa nouvelle disponibilité lui permettra de s'investir dans des organismes ou des associations, afin de continuer à œuvrer pour le bien de tous.

Bonne retraite!

G. BLEINC

AUX ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

Les enfants de l'école maternelle ont assisté à un spectacle inoubliable au pays de la féerie et de la gaieté. Ils ont revu La Belle et le Clochard, Peter Pan, La Petite Sirène. C'était un voyage au Pays du Conte de Fée.

À l'école élémentaire, les enfants ont reçu un livre qu'ils avaient choisi au Salon du Livre à Aubagne le 17 novembre dernier.

Les élu(e)s de la Commission des affaires sociales leurs ont servi un goûter à cette occasion.

A LA CRÈCHE

Un après-midi à la Salle des Fêtes, où régnait une atmosphère de joie, d'émerveillement pour les petits Rougiérois de moins de 3 ans et les enfants de la crèche « Leï Minos », le Conseil Municipal, représenté par Monsieur Gérard BLEINC, Maire, et Michèle HENRY, adjointe aux affaires sociales, a offert des livres et un goûter.

Centre aéré

L'office Départemental d'éducation et de Loisirs du Var (ODEL Var), vous informe que le Centre de Loisirs de Rougiers accueillera les enfants, de

6 à 12 ans, du lundi 13 au vendredi 17 février 2006.

Les inscriptions ont lieu en Mairie de Rougiers dès le mois de janvier 2006. Thème de la semaine: "sur un fond de fraîcheur..."

Au programme : visite des glaciers du Plan d'Aups, après midi récréative à la Patinoire, fabrication de maquettes sur le thème de la banquise: Igloo en plâtre, pingouins en pâte à sel...

Important : Toutes nos informations concernant les thèmes des vacances à venir ne sont que des prévisions, et peuvent être modifiées.

2006, une année riche en travaux

Réfection de la rue Sainte Anne

Les travaux de réfection de la rue Sainte Anne vont enfin commencer dès les premiers jours de janvier 2006.

La partie intéressée est comprise entre la place de l'Horloge et la rue Constantine.

Ils comprennent :

- Le remplacement des canalisations Eau et Assainissement
- La suppression des conduites en plomb existantes
- La création d'un réseau pluvial enterré
- La dissimulation des câbles électriques et téléphoniques en souterrain
- L'éclairage public
- La réalisation de la chaussée avec caniveau central en pavés

Restaurant scolaire

Il sera situé Chemin du Pays Haut à proximité des deux écoles et comprendra une salle de restaurant de 150 m² et une salle annexe de 80 m².

Début des travaux : Avril 2006 avec mise en service prévue pour la rentrée scolaire 2007.

Élargissement du chemin du clos

Le développement de la commune et plus particulièrement du quartier « Le Clos » nécessite des travaux de renforcement et de réaménagement des infrastructures existantes.

Partie concernée : du Monument aux Morts à l'entrée du nouveau lotissement « Le Clos Sainte Anne »

C'est ainsi que vont être traités :

- L'élargissement de la voie avec une bande de roulement portée à 5,50 m
- Un trottoir de 1,20 m de largeur d'un côté de la chaussée
- La réfection des réseaux Eau et Assainissement
- L'enfouissement des réseaux aériens existants électriques et téléphoniques
- L'éclairage public
- La pose d'un réseau pluvial enterré

Début des travaux : 2^{ème} trimestre 2006

La station d'épuration Quartier Chaudévin

Elle sera de type rustique en lits plantés de roseaux comprenant deux bassins de traitement.

Début des travaux : Avril 2006.

Cette station sera accompagnée d'une déchetterie intercommunale devant être réalisée courant 2007.

Espace de loisirs de Camp Long

Cet espace appartient au Conseil Général depuis 1979.

Celui-ci décide sur la demande des élus, de lancer une opération de réaménagement et de rénovation de cette zone, notamment d'y créer des jeux d'enfants pour les plus petits en complément du terrain multi-sports déjà existant.

Ces travaux vont comprendre essentiellement :

- Ensemencement en prairie du plateau pour jeux de ballons avec pose de poteaux de but.
- Des jeux d'enfants adaptés aux tout-petits
- Créations et reprises des cheminements piétonniers en sol stabilisé
- Réfection du terrain multi-sports avec clôture périphérique en panneaux bois
- Installation de borne fontaine, tables pour pique-nique et bancs

Début des travaux : 1^{er} trimestre 2006

L.CHAMOIN

ETAT CIVIL

NAISSANCES

BISIAU Paméla, Isabelle, Rose, Joséphine le 23 janvier
MATTIO Enzo, Tony, Roger le 28 janvier
FERRER Téa, Lily, Lisa le 04 février
JANY Eric, Rodolphe, Lucien le 09 février
CARBONARO Laura, Gabrielle le 11 février
KIEFFER Erin le 18 février
MITTON Manon, Anaïs, Florence le 18 avril
VISCANTI Carla, Lucia le 28 avril
CAMARA Ryan, François, Meliani le 11 juin
GALIZZI Océane, Lorine, Christelle le 19 juin
MICHEL Cécile le 30 juillet
ANASTASI Téo, Adrien, Lucas le 17 septembre
OLIVEIRA Lola, Margaux, Titeï le 08 décembre

MARIAGES

SCURI Vincent, Jean-Louis et MARTINET Magali, Pascaline, Yvonne le 25 juin
CARRIAU Emmanuel et SIMI Céline, Blanche, Marie le 16 juillet
BASSO Christophe, Dominique et LEON Valérie, Corinne le 23 juillet
BOCA Sylvain, Gilbert, Antoine et LACOMBE Annie-Claude, Béatrice le 30 juillet

DRUAIS Laurent, Julien, Marie et BARBEZ Nathalie, Marie-Pierre le 19 novembre

DECES

NANNI Giuseppe le 17 janvier
PICCIRILLO Jean, Paul le 6 février
RICHE Andrée le 16 février
CAMUSSO Lucienne, Georgette veuve KEBABDJIAN le 03 mars
VANNI Pierre, Alexandre le 25 mars
FRANZINI Jean, Philippe, Henri le 1er mai
RIVA Jean, Michel le 1er mai
ALLIOUI Alain le 23 mai
VEDRENNE Gilbert le 17 juin
AZZOPARDI Joseph, François le 12 juillet
BECH Jean, Marius, Paul le 28 août
CHARLES Jean-Michel le 12 octobre
CARLE Jean le 31 octobre
KRIKORIAN Jacques le 8 novembre
FERRERO Marcel, Dominique le 9 novembre
CLÉRET Philippe, Henri, le 12 novembre
ARAMO Jean-Pierre le 26 novembre
FAYOT Roger le 19 décembre

PRÉSENTATION DU NOUVEAU PERSONNEL MUNICIPAL :

Départs:

Personnel administratif : Marie-Paule TAVERNIER et Arlette DEROSI (fin février 2006)
Personnel technique : Yvan PITRAT, Manuel GIMENEZ, Christophe CASTINEL, Marie-Hélène BACQUET
Et un agent en longue maladie

Arrivées :

Personnel administratif : Emilie PELLERIN—Accueil
Personnel technique :
ESPOSITO Alexandre
REQUIER Bruno
MINIOTTI Pierre
BRUN Mickaël

URBANISME

POINT SUR L'ANNEE 2005

- ◆ 25 dossiers de permis de construire ont été instruits, dont 20 concernant des demandes de construction de nouvelles maisons ou de rénovation de bâtiments à usage d'habitation ; 2 des groupes d'habitations ; 2 des locaux à usage professionnel et 1 restaurant scolaire.
- ◆ 27 dossiers de déclaration de travaux, dont 7 demandes de piscine.
- ◆ 46 notes de renseignements et de certificats d'urbanisme ainsi que des notes de renseignements demandées par les études de notaires.
- ◆ 21 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) en rapport avec le droit de préemption urbain pour la commune ou

le droit de substitution concernant les espaces naturels sensibles gérés par le Conseil Général.

- ◆ 45 courriers reçus nécessitant une réponse ou une intervention sur le site.
- ◆ 77 rendez-vous au cours des 38 permanences tenues et 43 commissions ont été nécessaires à l'étude de ces dossiers.
- ◆ 16 certificats de conformité ont été établis depuis que la commune a la charge de délivrer ces attestations.

J'en profite pour remercier tous les membres de cette commission et du secrétariat pour tout le travail accompli.

L.CHAMOIN -Adjoint à l'Urbanisme.

VIE PRATIQUE

Afin d'accueillir son public dans les meilleures conditions, la Mission Locale de St Maximin a déménagé depuis le 1er octobre 2005 pour s'installer dans de nouveaux locaux, Place Jean Mermoz (ancienne gendarmerie) à St Maximin. Les horaires d'ouverture au public ne changent pas.

L'accueil par un conseiller de la Mission Locale s'effectue uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 04.94.59.43.80

Pour les jeunes venant pour la première fois, se munir de : carte d'identité, carte ANPE, attestation carte vitale, justificatif de domicile et CV ou brouillon de CV.

Pour tous renseignements:

MISSION LOCALE OUEST HAUT VAR

Antenne de St Maximin - Place Jean Mermoz - 83470 ST MAXIMIN

Tél: 04 94 59 43 80 - Fax: 04 94 59 44 78

Horaires d'ouverture :

	Matin	Après-midi
<i>Lundi</i>	Fermé au public	De 13h30 à 17h30
<i>Mardi</i>	De 9h00 à 13h00	De 13h30 à 17h30
<i>Mercredi</i>	De 9h00 à 13h00	De 13h30 à 17h30
<i>Jeudi</i>	De 9h00 à 13h00	De 13h30 à 17h30
<i>Vendredi</i>	De 9h00 à 13h00	De 13h30 à 17h30

VIE ASSOCIATIVE

Chorale les Restanques bleues

Le 3 juin 2005 nous avons présenté notre spectacle fantasque « La Geste de Roger de Rougiers » pour clore notre année en chantant et nous remercions vivement les spectateurs d'être venus nombreux.

Dans le cadre du Festival Choral International en Provence nous avons chanté, le 25 juillet à L'Eglise de Nans suivi d'un chœur Tchèque et le 26 juillet à Rougiers avec le talentueux chœur féminin venu de Crimée. Comme chaque année, le succès a été au rendez-vous.

Plus récemment, le 19 novembre, le couple Fasano est venu présenter son spectacle de chansons amusantes, émouvantes, et lyriques. Anne Testard, Yves Chiavassa et Philippe Forcioli, nos artistes locaux, ont participé à la réussite de cette soirée en nous divertissant avec leurs interprétations. L'année s'est terminée en chansons pour le Téléthon le 3 décembre à la Salle des Fêtes.

Notez bien que le 12 janvier 2006 nous recevrons Michel Bühler avec ses chansons françaises. Venez nombreux apprécier cet artiste hors du commun. Surveillez les affiches.

BONNE ANNÉE 2006 A TOUS ET
BONNE SANTÉ

Diana BERGOT

ROUGIERS EN FETE

Lors de l'édition du Per sache n°35, il vous a été annoncé un changement de bureau dont nous vous donnons le détail ci-dessous :

PRESIDENT: NAVARRO Nicolas

SECRETAIRE : NICOLETTI Corinne

TRESORERIE : BENSLIMI Zohra

MEMBRES ACTIFS : BARTHELEMY Aurélie, DAZIANO Fabien, ESPOSITO Maria, LATIL Marie-Laure, MOUREN Eliane, NAVARRO Michèle, NICOLETTI Christophe, SPENCER DI MELO Jeanine, THERY Francis, ROYERE Paulette

Animations à venir :

- Thé dansant
- Repas à thème
- Loto
- Tombola
- Brocante

Pour plus de précisions, voir le journal « LA GAZETTE ROUGIEROISE », affiches spéciales ou Nicolas (06 77 06 65 27).

Les membres de Rougiers en Fête ont le plaisir de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2006.

LES DOIGTS AGILES

L'association remercie toutes les personnes qui ont aimablement participé et soutenu notre association par leurs dons et leur contribution à la confection de l'écharpe lors du téléthon (quand même 2,54m de longueur!). Et tout particulièrement un grand merci à Mr Pierre VACANCE qui a participé très activement et nous a encouragé toute la journée par sa présence.

Nous en profitons pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2006.

Club du 3ème Âge Heureux

Le Club a 26 ans, et bien sûr, ses membres ont 26 ans de plus.

Aussi, pour qu'il continue d'exister, il faudrait que de nouveaux retraités viennent se joindre à nous, afin de rajeunir un peu ces effectifs.

Vous serez tous les bienvenus.....

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le 5 février 2006, à la Salle des Fêtes.

Le Souvenir Français

Suite à la réorganisation du cimetière effectuée par la Municipalité, l'entreprise FINALYS Environnement dirigée par Didier TERRAGNO a procédé au réaménagement des tombes laissées en déshérence.

Dans l'une d'elle reposait le Soldat Augustin REVEST tombé au Champ d'Honneur le 28 juillet 1918 à AUBONNAY (Mame) à l'âge de 22 ans. Le 30 septembre au cours d'une cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion et de respect, en présence de deux Drapeaux du Souvenir Français et des Drapeaux des Médailleurs Militaires et de la FNACA de SAINT MAXIMIN, il rejoignait six Compagnons de combats morts pour la France de la Grande Guerre dans le caveau renfermant leurs dépouilles.

Le 12 novembre nous avons accompagné à sa dernière demeure Marcel FERRERO. Né le 27 octobre 1923 à MARSEILLE, c'est dans cette ville qu'il est arrêté, pris dans la rafle du Vieux Port le 23 janvier 1943, il est interné à FREJUS, envoyé à COMPIEGNE, puis DRANCY. Fin mars il est déporté en Allemagne, enfermés à 30 ou 40 dans les wagons plombés sans eau, sans nourriture.

Début mai il arrive au camp d'ORANIENBURG-SACHSENHAUSEN. Il est affecté au Kommando FALKENSEE où il fait partie de la Résistance du Camp. Libéré fin avril par les Russes, enrôlé de force avec ses camarades il participe à la prise de BERLIN. A son retour à MARSEILLE en mai 1945, il ne pèse pas 40 kg. La vie reprenant son cours normal, son épouse lui donnera deux filles.

Nous renouvelons nos condoléances à sa famille.

Lors de la quête de la Toussaint, la somme de 300 Euros a été collectée. Que les donateurs en soient ici remerciés.

En 2006 notre Comité fêtera ses 10 ans d'existence. A l'occasion de cet anniversaire nous envisageons un repas à la salle des fêtes.

Notre comité vous présente pour l'année 2006 ses meilleurs vœux de joie, de bonheur, et santé en espérant vous retrouver toujours aussi nombreux dans nos activités.

Pour tous renseignements, adhésions (8 € par adulte et 2 € par enfant), propositions d'activités, nous contacter au 04.94.80.45.57.

Le Président,
P.VACANCE

Association de défense de la Poste et des services publics de Rougiers

Notre association a profité de la tenue de la réunion de la Commission Départementale de Présence Postale (le 09/12) pour, à nouveau, faire part à l'ensemble des acteurs chargés du bon fonctionnement de La Poste sur notre département, de ses revendications.

Vous pourrez prendre connaissance ci-dessous de la teneur de la lettre que nous avons fait parvenir à son président Mr Alfonsi.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des réponses qui seront communiquées par la commission.

«Les habitants de notre village ont été très émus et choqués par la parution dans la presse écrite, et notamment le journal Var-Matin, d'articles consacrés aux projets de restructuration de la Poste (diminutions d'horaires d'ouverture, passages en agences postales, en agences communales postales, en points de contacts et surtout en fermetures pures et simples). Au début il a été question, toujours dans la presse écrite, de 11 postes touchés, ensuite, le chiffre est passé à 47 et enfin il a été fait état de 67 postes rurales ou urbaines. Parmi celles-ci figure la poste de Rougiers.

Nous vous demandons donc, aujourd'hui, de bien vouloir répondre d'une manière claire et précise aux interrogations de la population de notre village et nous dire quel est le devenir de notre poste; service public indispensable à la vie et au développement de notre commune qui connaît une progression démographique importante.

En tout état de cause, nous tenons à vous informer que notre association, forte de 90 adhérents, et qui bénéficie du soutien d'une très forte majorité de nos concitoyens, mettra tout en œuvre, en fonction des décisions prises démocratiquement par l'ensemble des Rougiéroises et Rougiérois pour faire échec par tous les moyens possibles, aux décisions prises par l'administration de « la Poste » avec l'aval ou non des pouvoirs publics, qui ne nous conviendraient pas.

Sachez et faites savoir à qui de droit que nous exigeons :

1. Le maintien de notre poste en « bureau de plein exercice »
2. Que lors du départ à la retraite de notre receveur, celui-ci soit remplacé par un agent de la Poste de qualification et grade identique.

3. Que nous maintenons notre ancienne revendication, c'est à dire le retour aux horaires antérieurs en vigueur avant janvier 2000. »

La Présidente,
P. BARBAROUX

Association pour la Jeunesse Rougiéroise

Toujours fidèle à sa philosophie, et afin d'améliorer le bien-être des enfants de Rougiers, après les cours de hip-hop, de percussions et de judo, l'AJR met en place le lundi de 18h à 20h une nouvelle discipline : la danse combat.

Ce nouveau concept est un mélange d'arts martiaux pratiqués sur une musique moderne. Cette discipline s'adresse aux adultes et aux enfants à partir de 11 ans.

Par ailleurs, cette nouvelle année 2006 sera novatrice. L'AJR proposera les dimanches à partir de 10h, des balades à poneys pour la plus grande joie de nos petits. Le point de rencontre se fera devant le jeu de boules. Nous espérons satisfaire les parents et les enfants de cette nouvelle dynamique.

Je remercie tous les bénévoles de l'association qui contribuent à l'épanouissement et au bonheur de nos enfants.

En espérant pouvoir compter sur votre présence lors de nos diverses manifestations.

L'association AJR vous souhaite une bonne et heureuse année 2006, pleine de joie et de bonheur.

Contact pour la danse combat:
06.60.09.48.75.

J. LETO

ASSOCIATION « KIKI CHAT »

Gandhi a dit « la façon dont une nation s'occupe des animaux reflète fidèlement sa grandeur et sa hauteur morale ». Sur cette maxime nous pourrions méditer!

Malheureusement, on peut encore trouver, dans certains quartiers de notre village, des chats errants. Il est regrettable que certaines personnes abandonnent leurs animaux de compagnie dès qu'ils deviennent « gênants », sans se soucier de leur devenir. Si vous apercevez quelques matous faméliques, vous pouvez peut-être les aider à survivre en les nourrissant (voire les adopter); et si ce sont des femelles, appelez l'association « Kikichat » (04.94.78.84.60) qui se chargera de leur castration, ce qui évitera la prolifération de chatons sauvages.

Merci et Bonne année 2006.

LES LETTRES DU TEMPS PASSE

Les familles de Probace et de Séverin se rencontrent plus souvent, puisqu'ils sont tous réunis en Provence.

Cela n'empêche pas, pour mon bon plaisir, un échange de courrier concernant aussi bien les nouvelles locales que la politique et les actualités nationales.

Pierre GUIGONNET

Le 28 Février 1888

III^e République Sous la présidence de Sadi CARNOT

Mon Cher Séverin,

Tu as dû, comme moi être surpris, de la démission de JULES GREVY à la suite de la double résolution de la chambre et du Sénat le 2 Décembre dernier. Il est vrai que son gendre logé à l'Élysée vendait des décorations de la légion d'honneur et qu'il y a des choses qu'un Président de la République ne doit pas pouvoir cautionner. SADI CARNOT qui n'a que 51 ans a été élu au 2^o tour, le 3 Décembre mais le ministère étant tombé par la même occasion, sous la virulence du discours de CLEMENCEAU, nous avons un nouveau Président du conseil en la personne de PIERRE TIRARD qui fut déjà plusieurs fois ministre, sans laisser beaucoup de traces, il est vrai !

Depuis notre dernière visite à Pertuis, il y a moins d'une année, s'il se passe des choses ailleurs : Grèves au bassin minier de DECAZEVILLE en Aveyron où l'ingénieur WAUTRIN a été défenestré – Renvoi du ministre de la guerre le Général Boulanger le 15 Mai dernier – Incendie de l'opéra comique à Paris le 25 Mai 1887 avec 100 morts ; il y a aussi des nouvelles locales qui t'intéresseront : Après l'épisode rocambolesque de l'élection

de Joseph Martin comme Maire le 2 Décembre 1886, avec 5 présents, 7 absents et seulement 3 votes et suite aux protestations et à la demande d'invalidation , c'est François Marie, CASTINEL qui a été élu maire le 4 Septembre 1887.

Dès le 29 du même mois le conseil demandait à Monsieur BŒUF, Architecte, d'étudier les plans d'un groupe scolaire. Il votait aussitôt 50 frs pour des réparations urgentes dans l'école ; 30 frs pour l'entretien de la maison commune et 20 frs pour l'entretien des promenades publiques. Lors de la rentrée d'octobre 87, le compte-rendu du conseil municipal affiché, indique que l'institutrice : « par esprit d'hostilité contre l'administration municipale s'obstine à retenir sans les occuper les appartements affectés à son logement ». Le 10 Novembre 87 le Maire avait demandé la mise en adjudication de l'exploitation du gisement de bauxite qui se trouve dans notre forêt ; Cette adjudication a eu lieu avant-hier. Voilà qui va fournir du travail à nos jeunes et c'est bien utile, car il a fallu voter 125 frs en faveur des pauvres qui souffrent des rigueurs de l'hiver.

Au début du mois le conseil a voté 25 frs pour achat de livres pour la bibliothèque municipale qui est très fréquentée lorsqu'elle est ouverte, et 25 frs pour la bibliothèque scolaire et aussi 60 frs pour la plantation de platanes sur la route n°1 coté ouest du village.

Depuis l'an dernier, la sûreté générale qui dépendait du ministère de l'intérieur depuis 1818 (créée par E. VIDOCQ ancien bagnard) est érigée en service autonome ; je ne sais pas si ça changera quelque chose, en ville peut-être, mais pour nous, le garde fait face, quand il n'est pas en vacances, et chacun le respecte. Quant au fameux service d'anthropométrie mis en place à Paris par A. BERTILLON et copié dans le monde entier paraît-il, cela nous servira-t-il pour identifier les voleurs de poules, les soudards bruyants ou les garnements incivils, qui en fait sont connus de tous, excepté des gendarmes.

Nous aurons de quoi parler lors de notre visite à Pertuis le mois prochain durant les vacances des enfants, en attendant nous vous embrassons tous deux.

PROBACE